

A2C EXPERTISE
(AUDIT CONSEIL COMPTABILITE EXPERTISE)
Société par actions simplifiée
Au capital de 650 000 euros
Siège social : 4 rue Raymond Dendeville
76500 ELBEUF
432 547 446 RCS ROUEN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 13 MARS 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2025

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à 270 235,62 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	270 235,62 euros
A titre de dividendes	200 000,00 euros
Soit environ 30,76 euros par action	
Le solde	70 235,62 euros

Affecté en totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 368 114,42 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 10 000,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 190 000,00 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 15 mars 2026.

L'Assemblée Générale prend acte que les actionnaires ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable au 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividendes distribués	Revenus éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)	Revenus non éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)
N-1	200 000,00	10 000,00	190 000,00
N-2	200 000,00	10 000,00	190 000,00
N-3	200 000,00	10 030,77	189 969,23

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 13 mars 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des actionnaires.

Certifié conforme

Le Président

La Société WIZYOU EXPERTISE

Représentée par M. Arnaud QUÊNEY

Signé par Arnaud QUÊNEY
Le 13 mars 2026

Signed with
Universign doc_3AV
tx_wZIDQ63rO3Pb

Comptes annuels

2025

Période du 01/10/2024 au 30/09/2025

SARL A2C EXPERTISE

4 rue Raymond Dendeville
76500 ELBEUF

APE : 6920Z-
Siret : 43254744600026



A2C EXPERTISE

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de
l'ordre des Experts Comptables de ROUEN NORMANDIE

4, rue Raymond Dendeville

76500 ELBEUF

Tél. 02.35.81.07.62

Fax. 02.35.81.00.26

Courriel. f.villalard@a2cexpertise.fr

Web. www.a2cexpertise.fr

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A2C EXPERTISE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2025, dont le total est de 3 201 210 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 270 236 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 18/12/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
- continuité de l'exploitation.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 124 017			1 124 017
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	32 052	950		33 002
Immobilisations incorporelles	1 156 069	950		1 157 019
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 406			6 406
- Installations générales, agencements aménagements divers	867 660	11 806		879 466
- Matériel de transport	87 893	38 760	39 935	86 718
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	244 810	21 263	45 474	220 599
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 206 770	71 828	85 409	1 193 189
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	30 850	30 000		60 850
- Autres titres immobilisés	65			65
- Prêts et autres immobilisations financières	42 030			42 030
Immobilisations financières	72 945	30 000		102 945
ACTIF IMMOBILISE	2 435 783	102 778	85 409	2 453 153

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	950	71 828	30 000	102 778
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	950	71 828	30 000	102 778
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		85 409		85 409
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		85 409		85 409

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2025
Éléments achetés	1 124 017
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	1 124 017

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 561	10 994		14 556
Immobilisations incorporelles	3 561	10 994		14 556
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 406			6 406
- Installations générales, agencements aménagements divers	314 531	86 419		400 950
- Matériel de transport	87 893	1 314	39 935	49 272
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	186 598	27 812	45 474	168 936
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	595 428	115 544	85 409	625 563
ACTIF IMMOBILISE	598 989	126 538	85 409	640 119

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 032 913 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	42 030		42 030
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	885 135	885 135	
Autres	71 358	71 358	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	34 390	34 390	
Total	1 032 913	990 883	42 030
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT. A ETABLIR	134 515
FOURNIS.RRR A OBTENIR	12 000
BANQUES PROD. A RECEVOIR	1 770
Total	148 285

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 650 000,00 euros décomposé en 6 500 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	85 000	20 000			105 000
Total	85 000	20 000			105 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		20 000			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 813 096 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	443 455	87 352	241 864	114 239
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	153 855	153 855		
Dettes fiscales et sociales	512 275	512 275		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	73 178	73 178		
Produits constatés d'avance	630 332	630 332		
Total	1 813 096	1 456 992	241 864	114 239
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	30 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	105 027			
(**) Dont envers les associés	2 740			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 2 740 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	93 575
INTERETS COURUS/EMPRUNTS	685
PERS.DETTES PROV. P/C.P.	107 805
AUTRES CHARG.PERS.A PAYER	17 563
ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	40 103
CH.A PAYER COTISATIONS SOCIALES	8 778
COTIS MALAKOFF HUMANIS A REVERSER	6 411
ETAT CHARGES A PAYER	17 203
CLIENTS RRR&AV.A ACCORD.	26 099
Total	318 222

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	34 390		
Total	34 390		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	630 332		
Total	630 332		